



SOCIETE DE SAINT - VINCENT - DE - PAUL

Siège social : 120, avenue du Général Leclerc - 75014 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

SOCIETE DE SAINT - VINCENT - DE - PAUL

Siège social : 120, avenue du Général Leclerc - 75014 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association SOCIETE DE SAINT - VINCENT - DE - PAUL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOCIETE DE SAINT - VINCENT - DE - PAUL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de **systématiquement détecter toute anomalie significative**. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Djamel Zahri
Le 11 juin 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Djamel Zahri'.

doc_7eeV
tx_dKGngDAdWXOb

Djamel ZAHRI

Associé

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL

120, avenue du Général Leclerc
75014 PARIS

GVA AUDIT-SEMAPHORES

SA au capital de 50 000 €

Entité de Commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré

Tél. +33 (0)1 45 00 76 00

337 630 792 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire

FR 45 347 496 788

Une entité du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER

NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Membre de UHY international, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



Membre indépendant du Groupement
Différence



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 472		11 472	9 492
Autres immobilisations incorporelles	402 035	372 411	29 624	73 762
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 069 772		1 069 772	1 069 772
Constructions	18 310 349	3 461 108	14 849 241	15 191 194
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 745	952	793	968
Autres immobilisations corporelles	1 564 566	853 662	710 904	773 749
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	699 649		699 649	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 300 665		3 300 665	2 226 503
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	241 750		241 750	241 750
Autres titres immobilisés	3 524 633		3 524 633	3 524 633
Prêts	1 098 371	321 671	776 700	1 195 776
Autres immobilisations financières	23 600		23 600	24 560
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 248 606	5 009 805	25 238 801	24 332 158
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	31 073	8 053	23 020	21 981
Avances et acomptes versés sur commandes	190		190	4 759
Créances				
Créances clients usagers et comptes rattachés	303 571	99 799	203 772	504 284
Créances reçues par legs ou donations	1 170 424		1 170 424	1 139 943
Autres créances	577 732		577 732	281 226
Charges constatées d'avance	79 356		79 356	65 805
Valeurs mobilières de placement	8 847 975		8 847 975	10 672 185
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	11 207 905		11 207 905	8 906 311
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 218 227	107 852	22 110 375	21 596 494
Frais d'émission des emprunts				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	52 466 832	5 117 657	47 349 177	45 928 651

Bilan passif

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 087 093	3 087 093
Fonds propres complémentaires	12 454 486	12 454 486
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 187 751	2 187 751
Autres fonds associatifs		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 452 938	2 452 938
Autres		
Report à nouveau	8 814 652	8 722 097
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-1 278 049	92 555
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	27 718 871	28 996 920
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	94 914	61 815
TOTAL FONDS PROPRES	27 813 785	29 058 735
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 238 923	2 472 101
Fonds dédiés	1 221 717	1 346 759
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	4 460 640	3 818 860
PROVISIONS		
Provisions pour risques	5 000	222 000
Provisions pour charges	98 604	92 231
TOTAL PROVISIONS	103 604	314 231
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	61 118	59 516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567 799	588 144
Dettes des legs ou donations	1 226 617	888 675
Dettes fiscales et sociales	595 138	493 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 457 945	10 651 794
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	62 533	55 371
TOTAL DETTES	14 971 148	12 736 826
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	47 349 177	45 928 651

Compte de résultat

	Exercice au 31/12/25	Exercice au 31/12/24	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	499 710	520 525	-20 815	-4%
Ventes de biens et services				
Ventes des biens	21 766	11 797	9 969	85%
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			0	
Ventes de prestations de services	424 276	459 702	-35 426	-8%
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	28 333	6 500	21 833	336%
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	9 723 151	11 305 728	-1 582 577	-14%
<i>Dons manuels</i>	5 755 123	5 413 824	341 299	6%
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	3 968 028	5 891 904	-1 923 876	-33%
Contributions financières	227 129	287 555	-60 426	-21%
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	225 490	242 497	-17 007	-7%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			0	
Utilisations des fonds dédiés	410 892	991 665	-580 773	
Autres produits	712 894	638 572	74 322	12%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	12 273 641	14 464 541	-2 190 900	-15%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	12 537	16 152	-3 615	-22%
Variation de stocks	7 451	2 479	4 972	201%
Autres achats et charges externes	3 933 937	4 180 796	-246 859	-6%
Aides financières	5 579 974	6 923 452	-1 343 478	-19%
Impôts et taxes et versements assimilés	339 720	415 806	-76 086	-18%
Salaires et Traitements	1 828 565	1 727 526	101 039	6%
Cotisations sociales	763 971	710 998	52 973	7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	662 060	640 797	21 263	3%
Dotations aux provisions	106 172	9 900	96 272	972%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles				
Reports en fonds dédiés	285 850	443 073	-157 223	-35%
Autres charges	247 886	-30 724	278 610	-907%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	13 768 123	15 040 256	-1 272 132	-8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 494 482	-575 715	-918 767	160%

Compte de résultat

	Exercice au 31/12/25	Exercice au 31/12/24	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	510 811	611 541	-100 730	-16%
Autres intérêts et produits assimilés	36 860	13 258	23 602	178%
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de changes				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	84 151	59 082	25 069	42%
PRODUITS FINANCIERS	631 822	683 881	-52 059	-8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	268 099		268 099	
Intérêts et charges assimilées	34 378	48 747	-14 369	-29%
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et				
CHARGES FINANCIERES	302 477	48 747	253 730	521%
RESULTAT FINANCIER	329 345	635 134	-305 789	-48%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 165 137	59 419	-1 224 556	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		397 775	-397 775	-100%
CHARGES EXCEPTIONNELLES		285 489	-285 489	-100%
RESULTAT EXCEPTIONNEL		112 287	-112 286	-100%
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	112 911	79 150	33 761	43%
Total des produits	12 905 463	15 546 197	-2 640 734	-17%
Total des charges	14 183 512	15 453 642	-1 270 130	-8%
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 278 049	92 555	-1 370 604	-1481%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	41 800	39 600	2 200	
Prestations en nature	46 318	10 400	35 918	345%
Bénévolat	190 170	216 255	-26 085	-12%
TOTAL	278 288	266 255	12 033	5%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	41 800	39 600	2 200	
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	46 318	10 400	35 918	345%
Personnel bénévole	190 170	216 255	-26 085	-12%
TOTAL	278 288	266 255	12 033	5%

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 47.349.177 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 1.278.049 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales et faits significatifs de l'exercice

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

1) Objet social

L'Association dite « Société de Saint-Vincent-de-Paul », reconnue d'utilité publique, a pour objet social, tel qu'il est décrit dans les statuts, de soutenir, fédérer, promouvoir, créer toutes œuvres d'entraide et de charité, en France (Métropole et Départements et Régions d'Outre-Mer et Pays d'Outre-mer), ayant pour vocation de venir en aide, sans aucune discrimination aux personnes ou groupes en situation de détresse physique, matérielle ou morale.

Pour remplir son objet social, l'association est structurée en une Union d'associations qui regroupe :

- Le siège du Conseil national de France ;
- Des Conseil départementaux ayant un objet et un champ d'intervention conformes aux dispositions décrites dans les statuts et principalement composés d'équipes de bénévoles, appelées « Conférences », qui ont décidé d'adhérer à la Règle internationale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul : les Conférences appliquent le principe de subsidiarité énoncé par cette Règle, en sorte que les décisions d'actions caritatives sont prises le plus près possible du point d'action ;
- Des Associations spécialisées ayant un objet et un champ d'intervention complémentaire ou connexe à celui indiqué dans les statuts, qui adhèrent aux orientations vincentiennes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et contribuent par leur engagement, leurs actions sociales et leur soutien, à la réalisation directe ou indirecte du but de l'Association.

2) Missions sociales

Les missions sociales de l'association comprennent conformément aux objectifs statutaires :

- La lutte contre l'isolement grâce aux visites à domicile et aux accueils de jour
- L'aide à l'hébergement
- L'aide scolaire, l'enseignement du français et les ateliers en différents savoir-faire
- L'accompagnement vers l'emploi
- Les aides alimentaires
- Les aides matérielles (vestiaires, laveries, meubles, voitures, ...)
- Les aides administratives
- Les aides internationales

3) Moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par le Conseil national de France afin de soutenir les activités décrites au paragraphe précédent sont notamment les suivants :

- L'octroi d'aides financières, prêts, allocations ou subventions aux œuvres, associations ou organismes sans but lucratif légalement constitués et ayant adhéré à la Société de Saint-Vincent-de-Paul ;
- La mise à disposition au bénéfice des mêmes organismes ou la gestion directe de biens immobiliers acquis ou reçus et affectés à un usage social (hébergements, locaux d'accueil, logements sociaux, etc...)
- La constitution d'un pôle de réflexion et de proposition auprès des pouvoirs publics, des responsables économiques et sociaux et des acteurs de vie dans la cité ;
- L'organisation de manifestations, réunions et actions d'information et de formation ;
- La conception de publications et de tous supports d'information et de communication ;
- La délivrance de conseils et d'assistance technique et, plus généralement, de services susceptibles de contribuer, à titre accessoire, à la réalisation de tout ou partie du but de l'Union d'associations.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et le règlement ANC n° 2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut d'autres dispositions spécifiques, le nouveau règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, a été appliqué.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06 décrites ci-après
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

À compter du 1^{er} janvier 2025, l'Association applique les dispositions des règlements ANC 2023-03 modifiant l'ANC 2018-06 et ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- ✓ Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- ✓ La suppression de la technique de transfert de charges ;
- ✓ La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- ✓ De nouveaux modèles d'états financiers ;

Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025.

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat net de l'Association.

Pour une meilleure lecture, les postes impactés par le changement de référentiel comptable, ont été grisés dans les états financiers.

Le détail de l'application de cette nouvelle réglementation de ce règlement est présenté ci-dessous afin de faciliter la comparabilité des comptes :

Tableau de passage du résultat exceptionnel au résultat d'exploitation

(€)	2025		2024	
	Racine comptable	Montant	Racine comptable	Montant
Amendes et pénalités	6582		6712	
Reprises de subventions	743		777	
Charges exceptionnelles / exercice antérieur	par nature		671	1 328
Produits exceptionnels / exercice antérieur	par nature		771	3 119
Valeur Comptable des Cessions d'Actifs	657	0	675	267 654
Prix de Cession des Actifs Cédés	757	0	775	394 656
Dotation amortissement frais acquisition	686		687	16 506
RESULTAT		-		112 287

Tableau de passage du résultat d'exploitation - production vendue - services

(€)	2025		2024	
	Racine comptable	Montant	Racine comptable	Montant
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	N/A	-	781-791	242 497
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions	781	225 490	N/A	-
Production vendue-services	70815-70881	299 325	75	
Total		524 815		242 497

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

La base amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, comprise comme le montant net des coûts de sortie attendus, que l'association obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation. Il est tenu compte de la valeur résiduelle lorsque la durée d'utilisation du bien est nettement inférieure à sa durée probable de vie.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 3 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 40 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Legs et donations

Le schéma comptable de la comptabilisation des libéralités est le suivant :

- Enregistrement des actifs et passifs au bilan à la date d'acceptation des legs ou donations avec pour contrepartie une inscription en produit, sauf si la libéralité est destinée à renforcer les fonds propres de l'entité.
- A la clôture de l'exercice, les libéralités non réalisées sont inscrites en fonds reportés qui seront repris au cours de l'exercice suivant au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à leurs réalisations.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le CNF dispose également de titres de SCPI pour un montant global de 3.524.633 euros.

Les frais d'acquisition de ces titres font l'objet d'une provision à partir de la date d'entrée en jouissance de ces parts.

La dotation de cette provision est présentée en résultat financier en 2025 pour un montant de 33.099 euros contre 16.506 euros en 2024 qui figuraient en résultat exceptionnel.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur dernier coût d'achat connu. Le coût d'acquisition est composé :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- Après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Compte tenu de leur obsolescence, et du taux de rotation des éléments, il a été appliqué les dépréciations suivantes :

- Livres à rotation lente : 50% ou 100%
- Biens sur lesquels figure l'ancien logo : 100%
- Livret spirituel : 100%

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque l'association et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Convention collective : FEHAP n °51
- Taux d'actualisation : 3.60%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux de charges patronales : 56%

La provision pour engagement retraite s'élève à 98.604 € au 31 décembre 2025, celle-ci est constatée dans les comptes de l'association.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement					
- Fonds commercial					
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	411 528	1 980			413 508
Immobilisations incorporelles	411 528	1 980	0	0	413 508
- Terrains	1 069 772				1 069 772
- Constructions sur sol propres	17 234 071	0			17 234 071
- Constructions sur sol d'autrui	0	0			0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	935 097	141 181			1 076 278
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 745	0			1 745
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 157 459	0			1 157 459
- Matériel de transport	38 558	0			38 558
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 780	71 770			368 550
- Emballages récupérables et divers	0				0
- Immobilisations corporelles en cours	0	699 649			699 649
- Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	20 733 481	912 599	0	0	21 646 081
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 226 501	1 576 329	0	502 167	3 300 663
- Participations évaluées par mise en équivalence					
- Autres participations	241 750	0			241 750
- Autres titres immobilisés	3 524 633	0			3 524 633
- Prêts et autres immobilisations financières	1 307 007	177 660		362 696	1 121 971
Immobilisations financières	5 073 390	177 660	0	362 696	4 888 354
ACTIF IMMOBILISE	28 444 900	2 668 568	-	864 863	30 248 606

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Ventilation des augmentations de l'exercice

Augmentation de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
- Frais d'établissement et de développement					
- Fonds commercial					
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 980		
Immobilisations incorporelles			1 980		
- Terrains					
- Constructions sur sol propres					
- Constructions sur sol d'autrui					
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			141 181		
- Installations techniques, matériel et outillage industriels					
- Installations générales, agencements aménagements divers					
- Matériel de transport					
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			71 770		
- Emballages récupérables et divers					
- Immobilisations corporelles en cours			699 649		
- Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			912 599		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			1 576 329		
- Participations évaluées par mise en équivalence					
- Autres participations					
- Autres titres immobilisés					
- Prêts et autres immobilisations financières			177 660		
Immobilisations financières			177 660		
ACTIF IMMOBILISE	-	-	2 668 568	-	-

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Ventilation des diminutions de l'exercice

Diminution de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mise hors services
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles					
- Terrains - Constructions sur sol propres - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			502 167		
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières			362 696		
ACTIF IMMOBILISE	-	-	864 863	-	-

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement					
- Fonds commercial					
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	328 274	44 137	0		372 411
Immobilisations incorporelles	328 274	44 137	0	0	372 411
- Terrains					
- Constructions sur sol propres	2 876 470	426 455			3 302 925
- Constructions sur sol d'autrui	0				0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	101 505	56 679			158 184
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	776	174			950
- Installations générales, agencements aménagements divers	459 293	97 162			556 455
- Matériel de transport	31 479	7 078			38 557
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 274	30 375			258 649
- Emballages récupérables et divers					
- Immobilisations corporelles en cours					
- Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	3 697 797	617 923	0	0	4 315 720
ACTIF IMMOBILISE	4 026 071	662 060	-	-	4 688 131

Notes sur le bilan

Ventilation des dotations de l'exercice

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		44 137		
Immobilisations incorporelles		44 137		
- Terrains				
- Constructions sur sol propres		426 455		
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		56 679		
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		174		
- Installations générales, agencements aménagements divers		97 162		
- Matériel de transport		7 078		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		30 375		
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		617 923		
ACTIF IMMOBILISE	-	662 060	-	-

Ventilation des diminutions de l'exercice

Diminution de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors services
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			0
Immobilisations incorporelles			0
- Terrains			
- Constructions sur sol propres			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			0
ACTIF IMMOBILISE	-	-	-

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3.253.244 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 098 371		1 098 371
Autres	23 600		23 600
Avances et acomptes	190	190	
Créances de l'actif circulant:			
Créances Clients et Comptes rattachés	303 571	303 571	
Créances reçues par legs ou donations	1 170 424	1 170 424	
Autres	577 732	577 732	
Charges constatées d'avance	79 356	79 356	
Total	3 253 244	2 131 273	1 121 971
Prêts accordés en cours d'exercice	177 660		
Prêts récupérés en cours d'exercice	361 736		

Produits à recevoir

Description	Montant
Usagers - Produits non encore facturés	52 047
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Intérêts courus à recevoir	451 352
Autres produits à recevoir	237 945
Total	741 344

Notes sur le bilan

Tableau des filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
	-		-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-
A. Total des filiales				
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI MAISON SAINT-JEAN DE BUGLOSE	306 359	20,41%	40 000	40 000
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
B. Total des participations			-	-
C. Total des filiales et participations (A+B)			40 000	40 000

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des VMP est constitué :

- Du prix d'achat (y compris droits et taxes non récupérables)
- Des coûts directement attribuables
- Diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Au 31/12/25 ce poste est essentiellement constitué de contrats de capitalisation, placements et obligations.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	86 671	235 000		321 671
Stocks	16 543		8 490	8 053
Créances et Valeurs mobilières	0	99 799		99 799
Total	103 214	334 799	8 490	429 523
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		99 799	8 490	
Financière		235 000		
Exceptionnelle				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
		Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	
Fonds propres sans droit reprise	15 541 579							15 541 579
Fonds propres avec droit reprise	2 187 751							2 187 751
Ecart de réévaluation								
Réserves	2 452 938							2 452 938
Report à Nouveau	8 722 095	92 555	92 555					8 814 650
Excédent ou déficit de l'exercice	92 555	-92 555	-92 555			1 278 049	1 278 049	-1 278 049
Situation nette	28 996 920	0	0	0	0	1 278 049	1 278 049	27 718 871
Dotations consommables								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées	61 815			33 099				94 914
TOTAL	29 058 735	-	-	33 099	-	1 278 049	1 278 049	27 813 785

Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés liés aux legs et donations

	SOLDE A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE A LA CLOTURE
FONDS REPORTES	2 472 101	2 597 429	1 830 606	3 238 924
TOTAL	2 472 101	2 597 429	1 830 606	3 238 923

Notes sur le bilan

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE:	A l'ouverture de l'exercice	Reports	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	609 578	72 198	115 688			566 085	366 180
- Fonds solidarité	97 525		66 148			31 377	1 291
- Fonds Loubaresse	51 915					51 915	51 915
- Fonds Tiberiade	204 974					204 974	204 974
- Fonds Bares	82 536		45 000			37 536	0
- Fonds Truilhe	108 000					108 000	108 000
- Fonds Mayotte	35 130	21 320				56 450	
- Fonds Myanmar		50 878				50 878	
- Fonds Nouvelle Calédonie	29 496		4 540			24 956	
Legs à reverser aux CD	737 182	201 393	282 942			655 631	
TOTAL	1 346 757	273 591	398 630			1 221 720	366 180

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	92 231	6 373			98 604
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	222 000		217 000		5 000
Total	314 231	6 373	217 000		103 604
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 373	217 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14.971.150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont:				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	61 118	61 118		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567 799	567 799		
Dettes des legs ou donations	1 226 617	1 226 617		
Dettes fiscales et sociales	595 138	595 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 457 945	12 457 945		
Produits constatés d'avance	62 533	62 533		
Total	14 971 150	14 971 150		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Les autres dettes d'un montant de 12.457 K€ sont composées essentiellement de :

- Legs reçus pour les CD / AS : 9.800 K€
- Dettes CD /AS (dons et aides à reverser) : 2.171 K€
- Legs à reverser tiers : 185 K€

Charges à payer

Description	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	183 484
Personnel charges à payer	128 136
Charges sociales sur congés à payer	70 565
Divers - Charges à payer	161 189
Total	543 374

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières
CCA	79 356	
Total	79 356	

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers
Produits constatés d'avance	62 533	
Total	62 533	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits d'exploitation

Ventes de dons en nature

Néant

Ressources liées à la générosité du public

Dons manuels et mécénat

Le montant des dons manuels s'élève à 5.755 K€ et se compose comme suit :

	2025	2024
Dons manuels CNF	4 165 013	3 946 992
Dons reçus par le CNF pour les CD	1 590 110	1 466 832
TOTAL	5 755 123	5 413 824

Aucun mécénat sur 2025

Césure des dons

Les campagnes d'appel à la générosité du public sont millésimées et les retombées financières se prolongent dans le courant de l'exercice suivant.

Dans un souci de rattachement des produits à l'exercice concerné, il a été décidé de constater les produits des dons sur l'exercice du millésime de la campagne, dans les 15 premiers jours de l'année suivante.

Pour l'exercice 2025 la date retenue est le 17 janvier 2026.

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'envoi de l'appel à cotisations

Notes sur le compte de résultat

Legs, donations, assurance vie

Détail de la rubrique legs et donation figurant au compte de résultat :

PRODUITS	7 066 845
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 822 575
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'art. 213-9	2 806 617
Autres produits sur legs et donations	95 990
Reprises des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	511 056
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 830 606
CHARGES	3 098 817
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	501 389
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 597 429
SOLDE DE LA RUBRIQUE	3 968 028

Les autres produits sur legs et donations correspondent à des régularisations sur soldes de dossiers de succession

Notes sur le compte de résultat

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

ETAT DU CONTRIBUTEUR	MONTANT OU VALORISATION DE L'AVANTAGE OU DE LA RESSOURCE
Luxembourg	2 584
Danemark	2 000
Afrique du Sud	1 500
Monaco	1 500
Belgique	1 165
Etats-Unis	1 072
Allemagne	960
Pologne	550
Corée du Sud	500
Norvège	300
Suisse	215
Grande-Bretagne	200
Bulgarie	90
Irlande	75
Malte	50
Portugal	40
Espagne	30
Maroc	4
TOTAL	12 835

* La version détaillée de l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application du Règlement 2022-04 du 30 juin 2022 est mise à disposition du public au siège de l'associations sur demande à la Direction financière de l'association.

Aides financières

Au 31/12/2025, cette rubrique se décompose comme suit :

	2025	2024
Aides aux personnes visitées et reçues	1 075	
Aides pour des actions solidaires	16 109	950
Aides aux Conférences jumelles à l'étranger		
Aides pour des actions internationales ou versées aux autres entités SSVP	2 111 551	2 121 390
Reversements dons aux CD	1 591 731	1 504 449
Legs à reverser au CD	1 859 508	3 296 663
TOTAL	5 579 974	6 923 452

Il est à noter que les comptes du CNF incluent un certain nombre de produits (dons ou legs destinés aux Conseils Départementaux) qui ne font que transiter par le Conseil National au titre de son rôle d'entité de pilotage de l'Union que constituent les 96 Conseils départementaux et les 19 Associations spécialisées de la SSVP France.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	45 207	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	7 139	
TOTAL	52 346	-

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
<i>Caution solidaire SCI Maison Saint Jean de Buglose au profit de la Banque Postale (11,11% du montant dû)</i>	72 446
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Fonds ACF Infrastructures	421 000
Total	493 446

Engagements reçus

Les assurances-vie dont l'entité est bénéficiaire sont comptabilisées en produit à la date de réception des fonds par l'entité. Aucune assurance-vie n'a été notifiée sur 2025 et perçue sur 2026.

Autres informations

Valorisation du bénévolat

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur les bénévoles dont l'apport consiste en :

- leur participation aux commissions et autres projets associatifs menés
- au rôle de représentation auprès des autres organismes auxquels la SSVP adhère;
- leur participation au comité de rédaction de "Ozanam Magazine";
- aux divers travaux d'expertise (comptabilité, legs, immobilier, archives).

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures, si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré.

La valorisation est effectuée selon le barème suivant : SMIC horaire, augmenté des charges patronales.

Le montant de bénévolat au titre de l'exercice 2025 s'élève à 190.170 euros contre 216.255 euros en 2024.

Dons en nature

Les dons en nature s'élèvent à 41.800 € au 31/12/2025 (chèques vacances)

Prestations en nature

Les prestations en nature s'élèvent à 46 K€ contre 10 K€ sur l'exercice 2024.

Cela correspond sur l'exercice à un mécénat de compétences dans le cadre de missions de conseil IT auprès du secrétariat général.

L'effectif

L'effectif au 31 décembre 2025 sur une base « Equivalent Temps Plein » est le suivant

	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Effectif Total
Cadres	16	11	27
Employé	7	5	12
Technicien			
Total	23	16	39

Compte de résultat par origine et destination / Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Cadre légal de référence

Le Compte de Résultat par Origine et Destination ainsi que le Compte Emplois Ressources qui en découlent ont été établis dans le respect des dispositions du règlement ANC 2018-06.

Méthodologie d'établissement

Les CROD puis CER ont été établis sur la base de la comptabilité de la Société de Saint Vincent de Paul et font partie intégrante des comptes annuels de la Société de Saint Vincent de Paul.

Le CROD est issu d'un tableau de passage qui répartit les emplois par destination en fonction des ressources dont dispose l'Association (non présenté dans l'annexe).

Les ressources sont affectées en fonction de leur origine et de leur destination (AGP)¹.

L'esprit du texte étant d'isoler les fonds issus de la générosité du public.

Les ressources de l'exercice

Les ressources sont composées de :

- Produits liés à la générosité du public :
 - Cotisations sans contrepartie : celles-ci sont issues des conseils départementaux ou associations spécialisées
 - Dons, legs et mécénats ;
 - Autres ressources liées à la générosité du public : constituées des revenus de placements issus de l'AGP, des loyers des legs conservés par l'Association.

Autres ressources non liées à la générosité du public

- Cotisations avec contrepartie : **néant**
- Autres produits non liés à la générosité du public : se composent des refacturations intra-groupe (assurances et taxes foncières majoritairement)
- Utilisation des fonds dédiés antérieurs

L'affectation des ressources collectées auprès du public

Les fonds issus de la générosité du public doivent être répartis par rubrique de dépenses.

Cette répartition repose sur une base économique et les principales hypothèses de construction sont les suivantes :

1 : Les missions sociales sont réputées payées par priorité par les fonds issus de la générosité du public

Cette réalité économique s'appuie sur le fait que la majeure partie des actions correspond à des emplois de fonds issus de la générosité du public. Les dons affectés ont été directement imputés sur les actions financées.

2 : Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement

Ces frais sont réputés être financés par priorité sur les fonds non issus de la générosité du public. Le solde est financé par la générosité du public au prorata des charges imputées

¹ AGP – Appel à la générosité publique

Compte de résultat par origine et destination / Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Les emplois (charges)

Les emplois correspondent aux trois rubriques prévues :

- dépenses opérationnelles concernant les missions sociales,
- frais de recherche de fonds,
- frais de fonctionnement.

La répartition des charges :

La méthode de répartition des charges indirectes n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

La masse salariale est répartie selon l'affectation des postes de chaque salarié sur chacune des activités de la Société Saint Vincent de Paul.

L'imputation de la masse salariale est la suivante :

- missions sociales : 1.106 K€,
- frais d'appel à la générosité publique : 437 K€,
- frais de fonctionnement : 1.029 K€.

De la même manière que pour l'exercice précédent, les autres frais de fonctionnement sont répartis sur les missions sociales en utilisant la clé de répartition déterminée pour l'imputation de la masse salariale.

Les Missions sociales sont réparties en fonction de la territorialité des missions.

Les Missions sociales recouvrent les actions :

- « (...) l'aide et l'action sociale et caritative, de la fraternité, de la protection de la santé, de l'assistance matérielle et morale et tout œuvre d'assistance »
- « (...) action en faveur de l'aide alimentaire, de l'insertion, de l'hébergement, du logement des personnes défavorisées ».
- « (...) de contribuer à l'action de l'aide internationale de la confédération internationale de la Société de Saint Vincent de Paul ».
- La gestion du patrimoine immobilier et financier pour le compte des CD et des associations spécialisées.

Compte de résultat par origine et destination / Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Missions réalisées en France :

L'association a une vocation de support. Elle se sert de ses associations affiliées (départements) pour ses actions du maillage national. Les fonds figurant sur la ligne « versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France » correspondent aux fonds versés à des conseils départementaux ou associations affiliées.

Les fonds figurant sur la ligne « actions réalisées par l'organisme » correspondent à toutes les autres dépenses relatives aux missions sociales.

Missions réalisées à l'étranger :

Les fonds figurant sur la ligne « versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger » correspondent aux fonds versés à des conseils départementaux ou des conseils nationaux à l'étranger pour des actions internationales.

Les fonds figurant sur la ligne « actions réalisées par l'organisme » correspondent à toutes les autres dépenses relatives aux missions sociales.

Les frais de recherches de fonds correspondent aux frais d'appel à la générosité du public

Ce poste comprend :

- Les charges directes liées à l'appel à la générosité du public telles qu'elles sont présentées dans les états de gestion interne.
- Les charges indirectes composées de la quote-part des salaires et charges patronales du personnel travaillant aux campagnes
- Les charges sur legs et donations

Les frais de fonctionnement et autres charges

Ils regroupent l'ensemble des charges de fonctionnement de la Société Saint Vincent de Paul.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 758 712	5 758 712	5 413 824	5 413 824
- Legs, donations et assurances-vie	3 968 028	3 968 028	5 891 903	5 891 903
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 397 260	1 397 260	1 352 791	1 352 791
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	499 710		520 525	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	141 500			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	475 537		1 346 331	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	28 333		6 500	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	225 490	217 000	22 657	22 657
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	410 892	410 892	991 665	991 665
TOTAL	12 905 461	11 751 891	15 546 197	13 672 841
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	2 623 754	2 595 420	2 767 599	2 761 099
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en	5 551 294	5 416 294	6 769 332	6 769 332
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à	255 896	255 896	154 218	154 218
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 288 983	1 931 572	1 982 412	1 302 692
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 690 552	2 270 438	3 231 451	2 123 466
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	374 271	274 472	26 406	26 406
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	112 911		79 150	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	285 849	285 849	443 073	443 073
TOTAL	14 183 509	13 029 941	15 453 641	13 580 285
EXCEDENT OU DEFICIT	- 1 278 049	- 1 278 049	92 556	92 556

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU				
Bénévolat	190 170	190 170	216 255	216 255
Prestations en nature	46 318	46 318	10 400	10 400
Dons en nature	41 800	41 800	39 600	39 600
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	278 288	278 288	266 255	266 255
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	146 394	146 394	65 770	65 770
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	30 427	30 427	1 145	1 145
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	101 467	101 467	199 340	199 340
TOTAL	278 288	278 288	266 255	266 255

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	2 595 420	2 761 099	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	5 416 294	6 769 332	- Dons manuels	5 758 712	5 413 824
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	3 968 028	5 891 903
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	255 896	154 218	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 397 260	1 352 791
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 931 572	1 302 692			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 270 438	2 123 466			
TOTAL DES EMPLOIS	12 469 620	13 110 806	TOTAL DES RESSOURCES	11 124 000	12 658 519
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	274 472	26 406	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	217 000	22 657
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	285 849	443 073	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	410 892	991 665
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		92 556	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 278 049	-
TOTAL	13 029 941	13 672 841	TOTAL	13 029 941	13 672 841
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	9 580 015	10 179 176
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 1 278 049	92 556
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 791 014	- 691 716
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	7 510 952	9 580 015
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	146 394	65 770	Bénévolat	190 170	216 255
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	46 318	10 400
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	30 427	1 145	Dons en nature	41 800	39 600
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	101 467	199 340			
TOTAL	278 288	266 255	TOTAL	278 288	266 255

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 346 757	1 895 347
(-) Utilisation	410 892	991 665,2
(+) Report	285 849	443 073
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 221 716	1 346 757